

Fiche d'information

Réaménagement de la Rue de Boujean (Rue Bubenbergrue Rue Gutenberg)

État du projet: en préparation

Catégorie: **Projet de construction, nouvelle construction/
réaménagement**
Phase: **Etude du projet**

Horizon de mise en œuvre*:
Début des travaux: 2024
Durée prévue des travaux: 4 ans
*Etat 2023

Objectifs

- Amélioration de la qualité urbanistique et paysagère
- Création d'un climat urbain agréable et favorable à la biodiversité
- Gain de confort et de sécurité pour les cyclistes et les piétons
- Priorisation des transports publics par rapport au transport motorisé individuel (TIM)
- Accentuation de l'axe principal de circulation (axe nord) afin de canaliser le trafic de transit entre l'est et l'ouest de la ville et de désengorger les quartiers.

Budget (estimation des coûts de réalisation)

Coûts totaux CHF 10.0 mio
Subventions (env. 60%) CHF 6.0 mio
Part de la Ville de Bienne: CHF 4.0 mio

Direction de projet

Ville de Bienne, Département des infrastructures

Élaboré avec

les groupes d'intérêts comme par exemple :
Habitantes et habitants du quartier, commerces, Pro Vélo, Guilde du quartier de l'Est, Guilde du quartier de Boujean et InfoQuartier Boujean

Affiliation

Projet principal : Mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) sur l'axe nord et programme d'agglomération (AP)

Type d'implication de la population: Consultation

- Plantation d'arbres
- Accès aux propriétés

Le contournement Est de l'A5 a contribué à transférer une partie du trafic individuel motorisé sur l'autoroute et à désengorger la ville en termes de circulation. Les mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) permettent maintenant d'effectuer des ajustements ciblés et d'augmenter l'attractivité de l'espace de vie urbain, des transports publics, du trafic vélo et de la mobilité piétonne. Les réflexions pertinentes et les mesures concrètes prévues pour le tronçon de la rue de Boujean sont brièvement présentées ci-dessous.

La rue de Boujean remplit une importante fonction de liaison entre le centre-ville et le centre historique du quartier de Boujean. Cette fonction de liaison doit être renforcée lors du réaménagement de la rue de Boujean, tout en apaisant et en améliorant de la qualité urbanistique et paysagère.

Objectif, but et pesée des intérêts

Renforcement du caractère de liaison de la rue de Boujean

Le tronçon de la rue de Boujean fait apparaître de multiples facettes. Les différents segments se distinguent les uns des autres tant par la répartition de l'espace routier que par la division de l'espace public. Bien que le tronçon soit en grande partie perçu comme une route de grand transit, on trouve également un segment à caractère de quartier entre

le nœud rue Georg-Friedrich-Heilmann/rue de Boujean et la rue du Faucon. L'un des principaux défis du réaménagement de la rue de Boujean consiste donc à adapter le futur espace routier aux différentes exigences d'utilisation et caractéristiques, à uniformiser et à améliorer la qualité urbanistique et paysagère, tout en renforçant sa fonction de liaison de la rue de Boujean sur l'ensemble du tronçon.

Réflexions et décisions sur la configuration du site

Une apparence variée pour la rue de Boujean

La rue de Boujean est une liaison urbaine importante entre le centre-ville et le centre historique du quartier de Boujean. Elle traverse ainsi des zones à usages multiples qui se distinguent également les unes des autres par leurs constructions. Alors qu'entre la rue Georg-Friedrich-Heilmann et la rue des Faucons se trouve un secteur animé avec divers commerces et restaurants, à l'est se trouvent surtout des immeubles d'habitation, avant que plus loin, en direction de Boujean, ne domine une utilisation essentiellement commerciale des bâtiments. En raison des différentes conditions de construction et d'utilisation, plusieurs mesures sont prévues en ce qui concerne l'amélioration de la qualité urbanistique et paysagère. L'espace routier destiné au trafic individuel motorisé (TIM) est surdimensionné par rapport aux exigences actuelles sur le tronçon compris entre la rue Bubenbergrue et le nœud routier rue Georg-Friedrich-Heilmann/rue de Boujean. Il doit donc être réduit, l'espace ainsi gagné étant attribué aux chemins piétonniers et aux pistes cyclables.

Une adaptation du tracé de la route au niveau du nœud rue Georg-Friedrich-Heilmann/rue de Boujean permettra de gagner des espaces verts sur le côté nord de la rue de Boujean. A partir de la hauteur de la rue du Faucon, il est prévu de compléter la rangée d'arbres déjà existante et d'harmoniser ainsi davantage le paysage urbain.

Réflexions et décisions relatives à l'écologie/au climat

Mesures visant à accroître la résilience face au changement climatique

Afin de relever les défis du changement climatique, la Ville de Bienne s'efforce d'accroître la résilience de l'écosystème urbains et développe des mesures visant à promouvoir le climat urbain.

Sur le tronçon de la rue de Boujean, il est donc prévu de planter des arbres supplémentaires le long de la route et d'aménager davantage d'espaces verts entre les arbres. Les arbres fournissent de l'ombre et font évaporer l'eau par leurs feuilles. En été, les espaces verts chauffent beaucoup moins que l'asphalte ou le béton, ils permettent l'infiltration de l'eau de pluie, stockent le CO₂ et constituent un habitat pour différentes espèces animales et micro-organismes. Combinés, la plantation d'arbres et l'aménagement d'espaces verts entraînent un climat urbain plus agréable et ont un effet positif sur la biodiversité urbaine. De nouvelles plantations d'arbres sont prévues à la rue de Boujean en face du Centre de formation professionnelle Biel-Bienne (CFP), devant le dépôt des Transports publics biennois et la station-service.

Réflexions et décisions sur la sécurité routière

Plus de sécurité grâce à des mesures adaptées et spécifiques à chaque tronçon

La sécurité de tous les usagers de la route doit être améliorée dans le cadre des mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC). Les piétonnes et les piétons ainsi que les cyclistes sont particulièrement exposés et vulnérables à l'intérieur des localités. Leurs intérêts doivent donc être pris en compte dans les mesures de planification et d'exploitation. Afin de concilier de manière optimale les différents besoins en matière de sécurité routière, la Ville de Bienne prévoit donc des mesures adaptées à chaque tronçon.

Sur le tronçon de la rue de Boujean, une importance particulière est accordée à la sécurité du trafic cycliste, raison pour laquelle des pistes cyclables séparées sont prévues au niveau de la construction, là où l'espace disponible le permet et en l'absence de nœuds routiers. Les traversées de trottoirs traversants prévues entre les petites rues débouchant et la chaussée principale offrent davantage de sécurité et de confort aux piétonnes et aux piétons. Afin d'augmenter encore la sécurité pour tous les usagers de la route, les places de stationnement situées à la hauteur de Otto's seront supprimées pour éviter des situations conflictuelles et potentiellement dangereuses avec les piétonnes et les piétons ainsi que les cyclistes.

Réflexions et décisions sur le trafic

Types de routes adaptés aux exigences respectives

Dans l'espace urbain, les exigences requises pour les différents tronçons de route/rue sont différentes. La Ville de Bienne a donc procédé à leur classification sur la base de leurs dimensions, fonctionnalité et espaces. Elle a ensuite, sur cette base, attribué à chaque tronçon MaC une typologie de route/rue appropriée.

Le tronçon de la rue de Boujean se caractérise notamment par sa fonction de liaison entre le centre-ville et le centre historique du quartier de Boujean. La fluidité du trafic de A à B est au centre des préoccupations. Les piétonnes et les piétons utilisent des passages piétons pour traverser la route.

L'espace routier est en outre dimensionné de manière généreuse. En raison de cette combinaison de fonctions et de l'espace à disposition, il est prévu d'aménager une chaussée standard avec séparation des modes pour ce tronçon. Il est prévu de maintenir la vitesse de circulation à 50km/h. Ce type de route permet de séparer le trafic rapide du trafic cycliste et de garantir une progression sûre pour tous les usagers de la route. La priorité est également donnée aux transports publics, c'est pourquoi des arrêts de bus sur chaussée non dépassables sont prévus sur tout le tronçon de la rue de Boujean. Ceux-ci augmentent ainsi la ponctualité et la fiabilité de l'horaire. Cette mesure permet de réguler automatiquement le trafic individuel motorisé et d'éviter l'installation de nouveaux feux de signalisation.

Réflexions et décisions sur la pesée des intérêts

Prise en compte des différents besoins et intérêts d'utilisation

Lors de la construction ou du réaménagement de l'espace urbain, les intérêts des différents groupes d'usagers doivent toujours être pris en compte: Même si la priorité est donnée aux transports publics, la fluidité du trafic individuel motorisé (TIM) doit être garantie. De même, l'infrastructure pour les cyclistes et les piétons doit être développée, mais en prenant en considération la coexistence de tous les usagers de la route.

Avec les exigences posées par le changement climatique à la vie en ville, de nouveaux défis se posent en matière de plantation, mais aussi de nature et de perméabilité des sols.

Finalement, l'accès des riveraines et des riverains à leurs propriétés et des commerces doit être garanti même après la mise en œuvre des mesures. Lors de la planification de chaque mesure, la Ville de Bienne s'appuie donc toujours sur un consensus aussi large que possible de la population concernée et met en œuvre les mesures qui ont passé avec succès le processus de clarification des différents besoins et intérêts d'utilisation.

Implication de la population

Possibilités de participation

Un processus de consultation est prévu pour le tronçon de la rue de Boujean. Cela signifie que les habitantes et les habitants ainsi que les commerces peuvent faire part de leurs connaissances et de leurs expériences et prendre ainsi position sur le projet. La Ville de Bienne garde le leadership en ce qui concerne les mesures concrètement prévues, mais elle intègre les arguments de la population concernée dans ses réflexions et communique ses décisions de manière transparente.

Dans le cadre du réaménagement de la rue de Boujean, une consultation est prévue en lien avec la nouvelle répartition de l'espace routier et les nouvelles affectations envisagées dans la planification du projet. On pense entre autre aux thématiques de la réaffectation de places de stationnement, des nouvelles pistes cyclables ou de la plantation d'arbres ainsi que les accès aux propriétés.

Cependant, dans le cadre de la planification détaillée et comme pour tout autre projet, la Ville pourra aussi s'adresser directement aux personnes concernées par des mesures spécifiques, afin de clarifier des détails juridiques de la planification. La population a ainsi la possibilité d'exercer une influence sur le projet par voies politiques ou juridiques officielles.

Financement / répartition des coûts

La Confédération (OFROU) verse des contributions aux coûts totaux de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) inscrites dans le plan directeur 2012. La part des subventions totales pour les mesures d'accompagnement s'élève à environ 40 % selon le plan directeur. Certaines des mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) sont intégrées dans le projet d'agglomération Bienne/Lyss et peuvent être cofinancées par la Confédération et le canton à hauteur de 60 % environ.

Le coût total du tronçon de la rue de Boujean s'élève à environ 10 millions de CHF. Environ 60 % de ces coûts sont pris en charge par la Confédération et les cantons.

Bases juridiques pertinentes

• National:

- Projet d'agglomération Bienne/Lyss
- Lois sur les routes

• Cantonal:

- Loi sur les constructions (LC)
- Procédures communales et cantonales d'adoption de plans et d'octroi de permis de construire

• Régional:

- Stratégie Bienne 2030
- Stratégie climatique 2050
- Stratégie globale de mobilité de la Ville de Bienne
- Plan sectoriel Vélo 2035

Contact

Ville de Bienne
Département des infrastructures
Rue Centrale 49
2501 Bienne
032 326 16 51
www.biel-bienne.ch

Projets connexes

- Assainissement des canalisations publiques
- Réaménagement du centre de Boujean (MaC)
- Réaménagement de la place Bellevue (MaC)
- Réaménagement de la rue du Faucon

Se rapporte aux domaines d'activités

Routes, places, mobilier, végétalisation, éclairage, circulation, trafic, vélos, piétons, transports publics, trafic individuel motorisé (TIM), mobilité (partagée), sécurité